



La CFTC reste pleinement engagée pour :

- ✓ défendre chaque postier
- ✓ garantir l'accès aux droits
- ✓ sécuriser les parcours professionnels
- ✓ promouvoir une inclusion réelle et durable

Besoin d'infos, contactez :
Virginie Noga
Référente handicap CFTC
06 41 96 39 36
referenthandicapcftc@gmail.com

Handicap : l'essentiel de l'accord 2026-2027

LA CFTC RESPONSABLE, OFFENSIVE ET CONSTRUCTIVE

Accès aux droits

Accompagnement par le médecin du travail, l'assistant social, le RRH et le référent handicap.

- Liberté totale de déclarer ou non son handicap.
- Alerte 9 mois avant la fin du titre BOE.
- Aide annuelle de **110 €** pour les parents isolés en situation de handicap (sous conditions).

Maintien dans l'emploi

- Aménagements de poste rapides et adaptés.
- Études de poste et matériel testés avec la personne.
- Télétravail possible selon avis médical.
- **CRME** (Commission de Retour et de Maintien dans l'Emploi) : suivi régulier, décisions rapides, accompagnement renforcé.

Formation & évolution

- Formations accessibles : interprète LSF (langue des Signes Française), supports adaptés, e-learning.
- **CPF majoré** pour les salariés en situation de handicap.
- Les fonctionnaires peuvent demander un crédit d'heures.
- Aménagements des épreuves de sélection.
- Candidatures internes accessibles, compensations prises en charge.

Mobilité & accompagnement

- Recruteurs sensibilisés à l'inclusion.
- Accompagnement CEDP pour un projet professionnel adapté.
- Coopération renforcée avec Cap emploi, AGEFIPH, CPAM.

Aides concrètes

- Transport adapté : prise en charge jusqu'à **3 000 €/an**.
- Taxis ponctuels : jusqu'à **2 000 €/an**.
- **3 jours d'absences rémunérées/an** pour démarches handicap (+1 jour pour maladies chroniques).

Votre différence compte !
La CFTC vous accompagne au quotidien

